

Avis de constitution

SOCIETE « KBM SECURITE + »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE non loin du chateau
au commissariat du 40è arrondissement, Lot 27, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KBM SECURITE + »

Objet :

- sécurité physique et gardiennage
- sécurité électronique
- sécurité événementielle
- sécurité cynophile
- clôture électrique et barbelés
- système anti-intrusion
- détecteur de mouvement
- commerce général
- prestations de services
- divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE non loin du chateau
au commissariat du 40è arrondissement, Lot 27, Ilot 12

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOMENAN HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03242 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20468/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

